



ZAE du Causse d'auge  
BP 11  
48001 Mende Cedex  
Tél : 04-66-65-31-56  
Fax : 04-66-49-05-02  
[www.asalozere.org](http://www.asalozere.org)  
[asalozere@yahoo.fr](mailto:asalozere@yahoo.fr)

**27 et 28 JUILLET 2018**

# **REGLEMENT PARTICULIER**

**17<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL  
BAGNOLS LES BAINS**

REGLEMENT PARTICULIER 17<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL DE BAGNOLS LES BAINS



# REGLEMENT PARTICULIER RALLYE

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.*

## PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	Mardi 8 Mai 2018
Ouverture des engagements :	Mardi 8 Mai 2018
Clôture des engagements :	Lundi 16 Juillet 2018
Parution du road-book :	Samedi 21 Juillet 2018
Dates et heures des reconnaissances :	Samedi 21 Juillet 2018 de 10h à 17h Vendredi 27 Juillet 2018 de 9h à 16h
Vérifications des documents et des voitures :	Vendredi 27 Juillet 2018 de 17h à 20h45, Mairie de Bagnols
Heure de mise en place du parc de départ :	Vendredi 27 Juillet 2018 de 17h à 21h, Stade de Bagnols
1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs :	Vendredi 27 Juillet 2018 à 20h, Mairie de Bagnols
Publication des équipages admis au départ :	Vendredi 27 Juillet 2018 à 21h30, Mairie de Bagnols
Publication des heures et ordres de départ :	Vendredi 27 Juillet 2018 à 22h, Mairie de Bagnols
Départ du Rallye :	Samedi 28 Juillet 2018 à 9h, Stade de Bagnols
Arrivée du Rallye :	Samedi 28 Juillet 2018 à 17h, Place Mairie de Bagnols
Publication des résultats du rallye :	Samedi 28 Juillet 2018, au plus tard 30 minutes Après l'arrivée du dernier concurrent, Mairie de Bagnols
Remise des prix :	Samedi 28 Juillet 2018, Podium Place de la Mairie Entre le CH7A (Arrivée Finale) et l'entrée en Parc Fermé

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de la Lozère (ASA Lozère) organise le 17<sup>ème</sup> Rallye Régional de Bagnols les Bains, en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Occitanie Méditerranée sous le permis d'organiser numéro R8/2018 en date du 9 Mai 2018

### *Comité d'Organisation*

**Président :** Cédric VALENTIN  
**Membres :** Adrien BONICEL, Cyril DURAND, Cédric GINIER, Valérie GINIER, Jérôme LAURET, Gilles LAUZE, Christophe MONTEIL, Jacques PAOLI, Bernard PIC, Sébastien PIC, Manu RODRIGUES, Thierry SALANSON, Thierry RESSOUCHE.

**Secrétariat du Rallye, Adresse :** ASA LOZERE  
ZA du Causse d'Auge – BP 11 48001 Mende Cedex

**Téléphone :** 04.66.65.31.56 **Fax :** 04.66.49.05.02

### **Permanence du Rallye :**

Avant l'épreuve : ASA Lozère, ZA du Causse d'Auge – BP 11 48001 Mende Cedex  
A compter du Vendredi 27 Juillet 8h, Mairie de Bagnols les Bains

## **Organisateur technique**

---

Nom : ASA Lozère

Adresse : ZA du Causse d'Auge – BP 11 48001 Mende Cedex

### **1.1P. OFFICIELS**

Responsable mise en place moyens de sécurité :	Cédric GINIER	n°28482
Observateur Ligue Occitanie Méditerranée :	Alain DESSENS	n°19459
Président des Commissaires Sportifs :	Claude MARY	n°4626
Commissaire Sportif :	Alain DESSENS	n°19459
Commissaire Sportif :	Jean François PASCAL	n°2806
Directeur de Course :	Patrick BOUTEILLER	n°128253
Adjoint au Directeur de Course :	Nathalie CHANTAGREL	n°9543
Adjoint au Directeur de Course :	Jean Luc DEVRIESE	n°37736
Directeur de Course délégué ES1-3-5-7 :	Pascal MAGNE	n°43098
Directeur de Course délégué ES2-4-6:	Evelyne ROL	n°40773
Médecin Chef	ADAMU 30	
Responsable Commissaire Technique :	Martial LOBROT	n°114567
Commissaire Technique :	Nicolas HINDERSHIETT	n°205810
Commissaire Technique :	Jean Pierre ROLLAND	n°2694
Commissaire Technique :	Yvon JOURNAUX	n°19327
Commissaire Technique :	Dominique MONIER	n°55260
Relations Concurrents :	Annie MALLET	n°48794
Relations Concurrents :	Gérard DURAND	n°13816
Relations Concurrents stagiaire :	Sylvette RAFFIER	n°4242

Nombre de postes de commissaires : 10

Nombre d'extincteurs par poste : 1

Nombre de commissaires : 25

Nombre d'ambulance (conforme à l'article 2 de la réglementation médicale) : 3

### **1.2P. ELIGIBILITE**

Le 16<sup>ème</sup> Rallye Régional de BAGNOLS LES BAINS compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes (Coefficient 2)
- Le Championnat de la Ligue Régionale du Sport Automobile Occitanie Méditerranée
- Le Challenge ASA LOZERE

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le : Vendredi 27 Juillet 2018 de 17h à 20h30 à la mairie de Bagnols les Bains

Les vérifications techniques auront lieu le Vendredi 27 Juillet 2018 de 17h15 à 20h45, Place de la mairie de Bagnols les Bains

Les vérifications finales seront effectuées :

Garage du Mont Lozère 48190 MONT LOZERE ET GOULET

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 17<sup>ème</sup> Rallye Régional de Bagnols les Bains doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le

**Lundi 16 Juillet 2018** (cachet de la poste faisant foi)

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 250 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 500 €
- équipage 100% ASA Lozère : 200 €

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Les chèques devront être établis à l'ordre de "ASA LOZERE"

Tout concurrent devra notifier son forfait par lettre ou E-mail avant le début des vérifications.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée dans tout le village de Bagnols les Bains

### 4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P. DESCRIPTION

Le 17<sup>ème</sup> Rallye Régional de Bagnols les Bains représente un parcours de 175 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 7 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.6 kms.

Les épreuves spéciales sont :

ES1, 3, 5, 7 : Orcières (4,500 km)

ES 2, 4, 6 : Le Born (7,200 km)

### **6.2P. RECONNAISSANCES**

Conforme au règlement standard FFSA.

**6.2.1 : Dans tous les rallyes asphaltes, dans le but de limiter les nuisances, les concurrents et équipages auront l'obligation de respecter au cours des reconnaissances le code de la route (NOTAMMENT LA VITESSE ET LE BRUIT) et les prescriptions et interdictions suivantes :**

- Le nombre de passage en reconnaissances est limité à 3 au maximum
- Tout retour en arrière , tout fractionnement et/ou bouclage en cours de reconnaissances des épreuves est interdit
- Tout accès à une Epreuve Spéciale devra obligatoirement se faire par son départ

**6.2.6P.** Les reconnaissances auront lieu le :

**Le Samedi 21 Juillet de 10h à 17h**

**Le Vendredi 27 Juillet de 9h à 16h**

Le road book sera à retirer à l'Hôtel du Pont de Bagnols les Bains



## **ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE**

### **7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES**

**7.2.11P.** Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : Chasuble Orange avec inscription "COMMISSAIRE "
- Chef de poste : Chasuble Orange avec inscription "CHEF DE POSTE "

## **ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL**

Conforme au règlement standard FFSA.

## **ARTICLE 9P. CLASSEMENTS**

Conforme au règlement standard FFSA.

## **ARTICLE 10P. PRIX**

	<b>1er</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>3<sup>ème</sup></b>
<b>SCRATCH</b>	<b>130€</b>	<b>70€</b>	<b>50€</b>
<b>CLASSE</b>	<b>120€</b>	<b>60€</b> <i>Si + de 5 partants</i>	<b>30€</b> <i>si + de 5 partants</i>

**Coupes :** De nombreuses coupes récompenseront les concurrents  
Un commissaire sera également récompensé

La remise des prix se déroulera entre le CH7A (Arrivée Finale) et l'entrée des concurrents en Parc Fermé Final